

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mil dix sept, le 31 août à 18 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, en séance publique, s'est réuni à la salle du conseil municipal en mairie, sous la Présidence de Bernard MAMET, Maire,

Présents : MAMET Bernard – MATHEZ Christophe – BONNEFOY Robert - BERTHET Annie – BOURQUI Gilles – DEMOLY Fabienne – JEANNEROD Françoise – CRETIN Claire – GENRE Annie – DESPREZ Alain - BOUTERAON Elisabeth – CHARDON Laurent – GALLOIS Delphine – CAILLAT Marie-Carmen – BENOIT-GUYOD Sébastien – LACROIX Jean-Sébastien - GRENIER Sandrine - CLERC Nicolas – PROST Marcel – GANGNERY Véronique– VAZ TEIXEIRA Christophe

Absents: BOURLAND Frédéric (pouvoir à GALLOIS Delphine) – CHAVIN-GAZALIER Fabien -

Secrétaire de séance : BOUTERAON Elisabeth

-----oooO\$Oooo-----

**FRAIS DE SECOURS SUR LES DOMAINES ALPIN ET NORDIQUE POUR
TOUTES ACTIVITES SPORTIVES OU DE LOISIRS 2017/2018**

Jean-Sébastien LACROIX et Robert BONNEFOY, Président et membre du conseil d'administration de la SAEM SOGESTAR, ne participent ni au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal,

Considérant que la Commune a passé un contrat de distribution des secours sur ses domaines alpin et nordique missionnant la société SOGESTAR pour assurer les opérations de secours en son nom ;

Considérant que la SOGESTAR a décidé des tarifs appliqués pour cette prestation pour l'hiver 2017/2018,

Le Maire rappelle que l'article 54 de la loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 autorise les Communes à rendre payants les secours engagés pour toute activité sportive ou de loisirs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'utiliser ce droit et **FIXE** à l'unanimité les tarifs suivants, applicables à compter de leur publication sur les domaines alpin et nordique et ce pour toute la saison d'hiver 2017/2018 :

TARIFS SECOURS (toute heure entamée est due)	2017/2018
Petits soins	51 €
Zone rapprochée	211 €
Zone éloignée	365 €
Hors-piste	730 €
Pisteur secouriste	37 €/h
Engin de damage avec chauffeur	158 €/h
Motoneige ou quad avec chauffeur	99 €/h
Evacuation Ambulances Les Rousses, Morez, St Claude, Champagnole	486 €

Délibéré en séance, les jour et an susdits.
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Date de convocation : 25 août 2017

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 21

Pouvoir : 1

Ne participent pas au vote : 2

Abstention : 0

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0



Bernard MAMET

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

frais de secours sur les domaines alpin et nordique pour toutes activités sportives ou de loisirs 2017 2018

Date de transmission de l'acte : 08/09/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 08/09/2017

Numéro de l'acte : 2017-9-085 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 039-213904709-20170831-2017-9-085-DE

Date de décision : 31/08/2017

Acte transmis par : Brigitte BERTHERAT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. délibérations

